

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

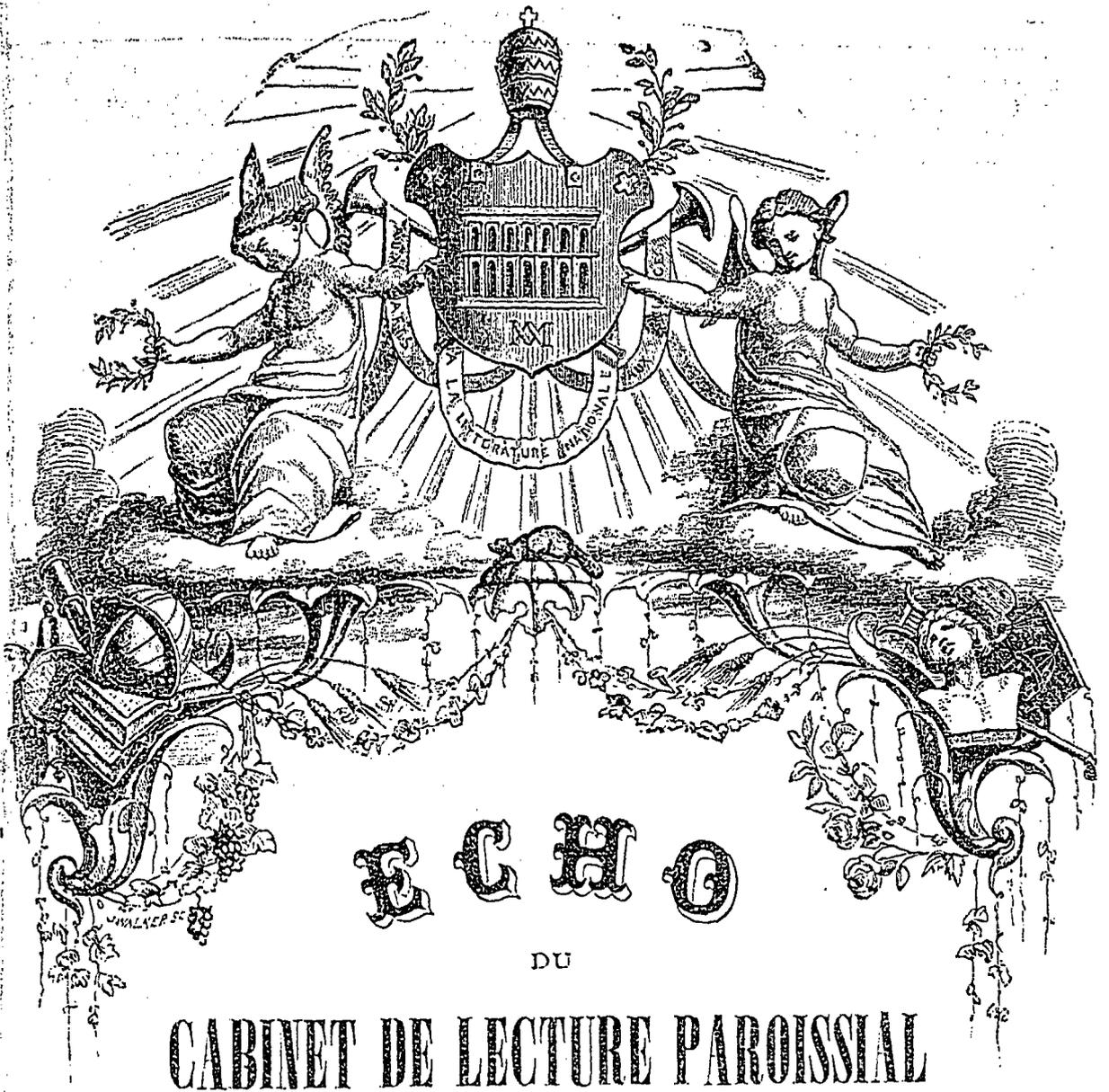
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. V.

Montréal (Bas-Canada), 1er Septembre 1863.

No. 17.

SOMMAIRE.—Avis de l'Administration.—Chronique de la quinzaine.—Quelques mots sur le dernier livre de M. Ernest Renan.—A propos du Golfe.—*L'exploration de la Rivière Malawin*, lecture prononcée par Messire S. T. Provost, devant l'Institut Canadien-Français, le 12 mars 1863, (suite et fin).—Feuilleton: *Les Complices*, par Claude Vignon.—Musique: *L'opéra qui Rmue*, paroles et musique de Paul Avenel.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Nous attirons encore une fois l'attention de nos abonnés sur la nécessité où ils sont de payer leur abonnement. L'*Echo* ne publiant pas d'annonces, n'a pas d'autres ressources que celles que lui fournissent ses abonnés. Cette raison devrait les déterminer à payer d'avance. Il y en a bien peu cependant qui prennent cette habitude; quant à ceux qui n'ont pas encore payé l'abonnement de l'année dernière, nous

les avertissons que leurs comptes vont être, dans quelques jours, transmis à un avocat pour recouvrement. Ceux qui doivent l'année courante sont priés de nous en faire tenir le montant au plus tôt.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ.

Montréal, 31 août 1863.

Les questions politiques surgissent en Europe avec une rapidité capable de faire tourner la tête à tous les diplomates présents et futurs. Cette besogneuse diplomatie ne parviendra jamais à les expédier à leur tour.

La question polonaise et la question italienne sont encore pendantes; leur solution ne paraît même pas très-prompte, et il vient d'en surgir

une nouvelle qui attire aujourd'hui toute l'attention, et qui vient de se placer au premier plan : C'est la question allemande. A vrai dire, elle n'est pas tout à fait nouvelle. Une réforme fédérale est annoncée depuis longtemps. Mais chacune des deux têtes de la confédération, la Prusse et l'Autriche, voulait que ce remaniement se fit exclusivement à son profit. Leur espérance était motivée par le fait que leur influence domine tour à tour en Allemagne. Aujourd'hui c'est le tour de l'Autriche, et François-Joseph a eu l'idée de frapper un grand coup. Il a convoqué lui-même tous les Princes allemands à une assemblée qui aura lieu à Francfort le 16 de ce mois; presque tous ont accepté. Le roi de Prusse pouvait faire de même, et venir défendre ses prétentions, mais il préfère s'abstenir, et il a signifié sa volonté de ne pas assister à cette solennelle réunion. Cette assemblée de Princes sera remarquable, autant par ses résultats que par l'importance des personnages qui y prendront part.

Nous ne devons pas oublier de mentionner que les séances de l'assemblée des Princes allemands seront publiques; elles se feront par conséquent en présence d'un nombreux auditoire, et des représentants de toute la Presse européenne, nous pourrions dire de toute l'Europe puisque nous avons des télégraphes.

Tandis que le gouvernement de Turin prêche partout la liberté, et se retranche sur ce principe pour faire un appel à l'Europe, il établit pour le royaume de Naples un code pénal qui rappelle les plus mauvais jours de la Révolution Française.

Une commission nommée pour rechercher le meilleur moyen de détruire la révolution dans le sud de l'Italie, d'y rétablir la paix et de donner à Victor Emmanuel des sujets soumis et fidèles, n'a trouvé rien de mieux à proposer que la peine de mort contre tous les brigands arrêtés les armes à la main, et la déportation à perpétuité pour tous ceux qui auront quelque degré de complicité avec les réactionnaires, soit en leur donnant des vivres, soit en ne les livrant pas à la justice (!) des Piémontais, soit pour s'être associé pendant quelque temps à une de ces bandes. Le comité chargé d'exécuter ces lois porte le nom de *Comité de Salut Public*. Les révolutionnaires de 1863 sont dignes de leurs pères de 93.

Qu'arrivera-t-il de la Pologne? La réponse à cette question se fait de plus en plus attendre, et, cependant, les événements marchent rapidement; les soldats russes pillent, tuent, massacrent sans pitié les insurgés, tandis que le prince Gortschakoff les traite de révolutionnaires et refuse de leur accorder une armistice, ne voulant pas les considérer comme belligérants.

De nouvelles notes vont être envoyées par la

France, l'Autriche et l'Angleterre. Elles auront toujours l'avantage de faire gagner du temps à la Russie, quel qu'en soit le résultat définitif. Une déclaration de guerre est peu possible aux approches de l'hiver, et, le printemps prochain, la Russie espère sans doute qu'il n'y aura plus de Polonais.

Et puis, d'ici à cette époque, elle pourrait peut-être trouver des auxiliaires. Elle a déjà la Prusse, et l'Angleterre a promis de rester neutre; elle craint que la France ne saisisse cette occasion pour s'agrandir. D'ailleurs, pourquoi l'Angleterre entreprendrait-elle une guerre qui ne donnerait aucun profit à son commerce? Si la Pologne est destinée encore une fois à succomber, elle pourra répéter, avec une variante, ce cri d'agonie qu'elle poussait en 1832, et dire : " Le ciel était trop haut. . . la diplomatie était trop lente."

Quelques mots sur le dernier livre de M. Renan.

Le nouvel ouvrage de M. Renan obtient le genre de succès particulièrement réservé jusqu'ici aux petits livres de M. Michelet : il est lu, il fait du bruit, il se vend bien. Du reste, on est unanime à reconnaître que l'œuvre est faible. Le critique protestant du journal le *Temps*, M. Schérer, a seul admiré sans réserve la science de l'auteur et la logique de ses raisonnements. Cette approbation donne, au double point de vue du savoir et de la bonne foi, la mesure de M. Schérer lui-même. Si ce critique était au courant des questions qu'il traite et qu'il tranche, il aurait reconnu que M. Renan est plus fort sur les affirmations que sur les preuves; s'il apportait dans ses études un esprit d'impartialité et de justice, il n'eût pas refusé de voir et de signaler les équivoques, les puérilités, les contradictions où tombe l'auteur de la *Vie de Jésus*. Je ne parle pas des blasphèmes; il est depuis longtemps démontré que l'école rationaliste protestante use trop largement elle-même de la liberté de blasphémer pour qu'aucun excès de ce genre puisse la choquer. Au fond, cette école n'a plus rien de chrétien.

Plusieurs écrivains ont déjà établi, que la *Vie de Jésus* n'est, à aucun point de vue, un livre sérieux. On s'étonne même que l'auteur ait pu commettre tant d'erreurs et accumuler tant de contradictions. Sans le croire très fort on lui accordait cependant une certaine science de seconde main puisée dans les auteurs allemands. Il ne lui restera pas ce vernis. C'est bien aux Allemands que M. Renan emprunte son hébreu; mais il n'a pas le coup d'œil assez sûr pour emprunter aux bons endroits.

Parmi les nombreux écrits consacrés depuis quinze jours à la *Vie de Jésus*, on nous permet-

tra de signaler particulièrement une brochure de M. Ernest Hello. Notre collaborateur n'a pas entrepris une réfutation en règle ; il a simplement voulu montrer " jusqu'ou peut aller chez un savant, l'ignorance, et chez un incroyant la crédulité." Il remplit très-bien son programme, et, de plus, il indique, il fait sentir le véritable caractère de ce pamphlet.

Je dis qu'il le fait sentir, je ne prétends pas qu'il l'exprime. Il y a, en effet, dans le livre de M. Renan quelque chose d'inexprimable. Ce n'est pas la fureur de Voltaire criant : *écrasons l'infâme!* ce n'est pas la brutalité de Proudhon disant : *Dieu, c'est le mal* ; c'est quelque chose de mieux calculé, de plus réfléchi et de plus poignant. M. Renan ne frappe pas, il protège, il n'est pas furieux, il est impertinent. Oui, il traite Jésus-Christ, le Verbe, le Fils de Dieu avec impertinence, et je ne conçois rien de plus révoltant. Le forcené, qui prodigue l'outrage et met à découvert le fond de son cœur, me paraît moins coupable et certainement il est moins haineux que ce phraseur affectant des allures de juge et même de protecteur. M. Renan reconnaît à Jésus-Christ d'incontestables qualités, il lui accorde une *originalité profonde*, sans taire qu'à ses débuts il fut *imitateur de Jean* ; il l'appelle un *charmant docteur*, il dit qu'il *excellait* dans le *genre délicieux* des paraboles. Tel est le ton de ce livre. On voit que l'auteur a vu les chrétiens de près et que désespérant de les tromper il veut au moins les blesser, et s'étudie à trouver l'endroit sensible.

Revenons à la brochure de M. Hello pour en citer une belle page :

" Il faut avoir fréquenté quelque temps M. Renan pour apprécier le sens et la valeur de ses paroles. Vous ne rencontrerez pas chez lui l'invective furieuse et l'ironie directe qui caractérisaient au xviii^e siècle la polémique antichrétienne. M. Renan est poli. Il traite le christianisme avec une générosité singulière : cette générosité ressemble à la hardiesse libre et simple du vainqueur qui, n'ayant rien à craindre, accorde tout ce qu'il peut accorder. Il veut bien avoir pour le christianisme les égards qu'on a pour les vaincus. On ne frappe pas les ennemis à terre. De là l'indulgence de M. Renan pour Jésus-Christ, indulgence qui voudrait ressembler à la conscience tranquille d'une immense supériorité. Je signale ce ton, parce qu'il en impose à plusieurs personnes. M. Renan parodie la sérénité de la victoire. On dirait qu'il va proclamer une amnistie générale.

" Or, cette victoire consiste dans une telle plénitude d'aveuglement, qu'il n'a plus même le soupçon et l'inquiétude de la lumière.

" Il place si bas les questions que le seul énoncé de ses incertitudes a quelque chose de ridicule ; il se demande longuement si Jésus

savait le grec ; de temps en temps il lui trouve de l'esprit.

" Les fils de Zébédée, dit-il, voulaient qu'il appellât le feu du ciel sur les villes inhospitalières. Jésus accueillait leurs emportements avec *sa fine ironie*, et les arrêtait par ce mot : " Je ne suis pas venu perdre les âmes, mais les sauver."

" Il appartenait à M. Renan de découvrir dans cette phrase une ironie. Quand M. Renan dit à la science qu'il ne vient pas la perdre, mais la sauver, la science est prévenue par lui-même que cette parole est une ironie.

" Cette façon légère et faussement dégagée de prendre les choses caractérise l'œuvre de M. Renan. On dirait une tentative froide et monstrueuse pour planter la critique, comme le drapeau de la mort, sur un monde détruit. Or la critique qui, à sa place, est excellente, devient, quand elle est seule, quand elle a supprimé l'homme, l'ombre morte de la négation. C'est un fantôme qui voudrait toucher les corps, pour les faire tomber en poussière. Et, comme elle est la critique, elle demande, chose merveilleuse, qu'on la reçoive sans examen. Il n'y a rien, dans ce livre, ni preuve, ni argumentation, ni doctrine, ni apparence de doctrine, ni exégèse, ni essai d'exégèse : M. Renan nie et ignore ; il nie parce qu'il ignore ; il ignore parce qu'il nie ; enfin il méprise ; il méprise parce qu'il a nié et ignoré : *Quam in profundum venerit, contemnit.*"

Comme je l'ai dit plus haut, diverses brochures ont déjà paru sur le livre de M. Renan. Cette chronique ne pouvant être transformée en bulletin littéraire je me bornerai à mentionner une critique du R. P. de Boylesve : *M. Renan défenseur de la foi d'après un procédé nouveau*, un écrit de M. l'abbé Logron intitulé : *une prétendue vie de Jésus, ou M. Ernest Renan historien, philosophe et poète* et un travail plus développé que M. Poujoulat vient de publier sous ce titre : *Examen de la vie de Jésus de M. Renan*. On assure en outre, que le R. P. Gartry prépare une réfutation complète. Malheureusement ces écrits n'arriveront guère à ceux des lecteurs de la *Vie de Jésus* qui auraient le plus besoin de les connaître.—*Revue du Monde Catholique.*

A PROPOS DU GOLFE.

Nous n'apprenons rien au public en faisant l'éloge de la Compagnie du Richelieu, en parlant de la politesse de ses Capitaines, de ses Commis et de ses équipages, en notant que les vapeurs *Montréal* et *Europa*, quoiqu'immenses, ne sont pourtant pas quelque fois assez grands pour la foule des voyageurs : tout cela est dans la bouche de tout le monde. La presse et les journalistes sont trop bien traités par cette Compagnie pour être les derniers à le répéter.

Ce que nous voulons dire ici, c'est que le succès de cette association canadienne est une des meilleures preuves que nos compatriotes sont propres aux affaires, et qu'ils réussissent presque toujours par la rare intelligence et la probité qu'ils savent y apporter.

Dernièrement, l'Honorable Commissaire des Travaux Publics du Nouveau-Brunswick, M. Hathaway, n'a rien eu de plus pressé en arrivant à Montréal, que d'avoir une entrevue avec M. J. B. Lamère, agent général et le Président de la Compagnie, pour les informer des propositions dont il était porteur de la part de son gouvernement pour celui du Canada. Ces propositions étaient que le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'offrait à subventionner de \$10,000 par année une ligne de vapeurs naviguant entre Québec et les ports d'en bas, et arrêtant entre autres ports à Dalhousie, Chatham et Shédiac, terminus nord du réseau des chemins de fer du Nouveau-Brunswick, à condition que le gouvernement du Canada accordât la même subvention; que si le gouvernement canadien voulait prendre la ligne, il serait libre de le faire; sinon, que l'on offrirait cette double subvention à une Compagnie particulière; qu'enfin, dans le cas où on n'en trouverait pas, le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'en chargerait lui-même.

Nous ne connaissons pas l'accueil que ces propositions ont reçues de la part de notre gouvernement; nous ignorons aussi quel a été le résultat de l'entrevue de M. Hathaway avec les chefs de la Compagnie du Richelieu, mais ce dont nous ne doutons pas, et ce qui fait notre joie, c'est que le Directeur et le Président de la Compagnie du Richelieu ont vu que leur ligne avait une certaine renommée au dehors, et que tout probablement le Ministre du Nouveau-Brunswick a dû leur donner une idée du commerce des ports d'en bas, et des beaux profits qu'une compagnie de navigation pouvait y réaliser.

Le rédacteur de l'*Echo* a eu l'avantage dans le cours des mois de juillet et août, de voyager dans le Golfe; il est revenu à bord du même vapeur que l'Honorable M. Hathaway, avec qui il a eu la bonne fortune de converser longuement; or, une chose frappe, entre mille, c'est l'ignorance à peu près universelle où l'on est en Canada des beaux pays, des magnifiques ports de mer, de l'activité des villes naissantes et de la belle culture des provinces d'en bas. Le seul obstacle sérieux qui retarde leur progrès est le manque de débouchés, le défaut presque absolu de communication avec les autres pays et surtout avec le Canada.

L'an dernier, l'*Arabian* et le *Lady Heul* formaient une ligne de navigation régulière qui visitait ces ports tous les huit jours; ils purent à peine suffire dès leurs premiers voyages à prendre tout le fret et les passagers qui s'offrirent. L'*Arabian* a été vendu par son propriétaire aux États-Unis, et le *Lady Heul* est resté seul cette année: on comprendra l'insuffisance absolue de ce navire, quand on saura qu'à chaque voyage, il refuse depuis le printemps le tiers de ses passagers et plus de la moitié de son fret. C'est avec répugnance que le Gouvernement canadien laisse ce steamer faire ce trajet, car il a été construit pour le service des phares et le remorquage, et nullement pour prendre du fret et des passagers. Ce n'est qu'après coup qu'on y a fait une chambre et quelques cabines.

Qu'une compagnie de navigation mette sur cette ligne deux bons et puissants bateaux à vapeur pourvus

de 100 à 150 chambres chaque, que les équipages soient composés de ces marins canadiens du Golfe qui unissent à l'intrépidité une connaissance parfaite des côtes, que le service soit fait avec la même urbanité et les mêmes attentions qui distinguent ceux du *Lady Heul* et ceux des vapeurs de la Compagnie du Richelieu, que l'on fasse connaître au public touriste aussi bien qu'aux négociants les ressources des ports d'en bas, et l'on se convaincra que si ce que nous disons ici des profits à faire est encore au-dessous de la réalité.

Beaucoup s'opposent à la construction du chemin de fer Intercolonial; eh bien! nous conseillons à ceux qui favorisent le projet comme aux autres de prendre un moyen terme qui coûtera beaucoup moins à la Province et suffira encore pour bien des années aux besoins économiques des colonies, c'est de tenter l'essai d'une ligne de communication régulière entre les trois provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince Édouard avec le Canada. Un chemin de fer serait trop pour le moment; les pays qu'il parcourrait ne sont pas encore prêts, et deux ou trois bons steamers suffiraient à leurs exigences. Puis, dans quelques années, quand le commerce aura pris un cours régulier, quand les terres seront ouvertes sur une assez grande profondeur, quand l'industrie aura assez fait de progrès, alors qu'on songe à remplacer les vapeurs par le chemin de fer; le temps sera peut-être venu. Jusque là, un chemin de fer Intercolonial serait une bonne voie militaire en cas de troubles, mais rien de plus.

Et d'ailleurs, ce n'est pas autre chose que demandent les négociants et les hommes d'affaires des ports du Golfe. Ils ont déjà le chemin de fer de St. Jean qui met la Baie de Fundy en communication directe avec le Golfe par Shédiac; ce qu'il leur faut c'est une ligne de vapeurs qui alimente ce terminus ou serve de débouché. Or, à l'heure qu'il est, ils n'ont que le *Lady Heul*, et ce vapeur pour eux est un peu mieux que rien, mais pas plus.

Encore une fois, nous sommes heureux que le Commissaire des Travaux Publics du Nouveau-Brunswick soit entré en relations avec la Compagnie du Richelieu et que les chefs de celle-ci aient une connaissance, pour ainsi dire officielle, des affaires qu'ils pourraient faire avec les Provinces du Golfe. Si les Gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick consentent à subventionner une Compagnie de navigation pour le Bas du fleuve et les Ports voisins, il semble que ce serait un motif de légitime orgueil pour nous de voir une compagnie canadienne en profiter pour porter jusque dans le Golfe, la renommée de nos maisons et de notre esprit d'entreprise. Il serait beau de donner ce signe d'existence et de prospérité nationale à nos compatriotes des Provinces d'en bas, et d'établir entre 70 à 80 mille Acadiens et nous, à part les relations commerciales, ce courant de sympathies et de tendances si nécessaires entre deux peuples destinés à marcher ensemble, et à s'entraider dans l'avenir réservé aux Provinces de l'Amérique britannique du nord.

Nous publions aujourd'hui la chanson du "Pied qui r'mue." C'est pas un chef-d'œuvre de poésie et de musique, tant s'en faut; mais enfin cette chanson est populaire en France

depuis un an; elle a succédé au "P'tit vin à quat' sous," à "l'Air des Fraises" et au "Sir de Franc-Boisy,"... ainsi va le monde... Les critiques sévères plaindront tant qu'il leur plaira le mauvais goût de leurs contemporains, mais cela n'empêchera pas qu'on chante "L'pied qui r'mue"... Nous offrons donc le susdit "Pied" à nos lecteurs, espérant qu'ils auront du plaisir à le faire "r'inuer" pour réjouir de temps en temps leurs amis. Le refrain va très-bien en chœur, et avec accompagnement de talons et de bouts de bottes à la façon des joueurs de "Rilles canadiens"... À ce propos tout le monde remarquera combien "L'pied qui r'mue" ressemble à une de nos chansons canadiennes dont le refrain est :

"Je n'puis pas danser
"Ma pantouff' est trop étroite,
"Je n'puis pas danser
"Ma pantouff' m'fait mal au pied."

Ajoutons en terminant, que lorsque cette chanson parut en France, Garibaldi venait d'être blessé au pied; la population de Paris, prompt aux rapprochements, vit dans "L'pied qui r'mue" un refrain politique; c'est peut-être une des meilleures explications du succès de cette "rengaine"... dont nous publions cinq couplets, mais qui en admet jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf, ... au gré de l'imagination du chanteur.

EXPLORATION A LA RIVIERE MATAWIN.

Lecture prononcée par M. S. T. Provest, à l'Institut Canadien-Français, le 12 mars 1863.

(Suite et Fin.)

Mardi, 16 septembre.—Ayant consommé hier nos derniers biscuits, nous nous mettons sur chemin de bonne heure; pour moi, trop impatient, selon mon habitude, de descendre au canot, une glaise humectée de rosée emporte soudain mes deux talons qui perdent leur point d'appui, me couchent sans façon sur le dos, et de butte en butte, m'entraînent à la grève. Le contrecoup fait voler mon arme à feu jusque dans la rivière dont le fond en cet endroit était heureusement à la portée du bras. Nous repêchons l'arme aussitôt et nous laissons ce malencontreux portage "de la carabine" vers sept heures, forcément à jeun. Après trois quarts de jour de marche forcée, nous parvenons enfin à ce fameux "camp de la rencontre," où l'heureuse abondance nous offre un trésor dans les sacs de provisions que nous y avions laissés en y passant la première fois. Rien n'y est dérangé, tout est encore à sa place. À l'embouchure de la rivière Bourget dans la Mantawin, nous débarquons sur les deux rives pour examiner le terrain qui, en cet endroit, est plan comme une carte à perte de vue vers l'Ouest, le Nord et le Nord-Est. Ayant poussé une reconnaissance à une assez grande profondeur, nous y trouvons le sol composé comme suit: 1o Un lit d'eugraï végétal de quelques pouces d'épaisseur; 2o quelques lignes de sable blanc, pour tout dire; 3o un lit

considérablement épais de terre jaune, mais dans une proportion toutefois qui est loin de nuire à sa fécondité, colorée en jaune par l'oxise de fer; 4o un sous-lit de terre grise, sable et glaise, silico-argileux. Le bois y est mêlé, c'est du sapin, de l'épinette, du cèdre, du merisier, du gros bouleau et du tremble.

Depuis la vallée des Aulnets jusqu'ici le sol paraît être partout de même qualité. Ainsi, d'après notre aperçu, un superbe terrain offre dans ce nouvel endroit des avantages immenses à la colonisation. Une surface régulière et plane s'étendant à perte de vue dans toutes les directions, des bois francs en abondance, d'immenses merisiers; ailleurs du bois de service et de construction dans le pin et l'épinette, un sol qui, soumis à la plus stricte analyse, présente d'après la science chimique et agricole les garanties les plus sérieuses, voilà ce qui m'engage à confier ici à mon journal le vœu aujourd'hui secret de voir plus tard l'esprit public s'en préoccuper. Avant de nous rembarquer pour laisser la Mantawin, nous confions, pour adieu au courant de ses ondes et à l'écho de ses rives, le souhait de voir un jour le clocher d'une église montrer le ciel aux heureux colons qu'il abritera de sa croix protectrice. Sans plus tarder nous poussons au large, reprenons la rivière Bourget et l'onde argentée de la Mantawin disparaît peu à peu derrière nous. Les côtés de la rivière que nous remontons sont entièrement couverts d'aulnes à une large distance et tout ce terrain peut être facilement converti en prairies par le drainage ordinaire. Nous allons dresser notre tente à deux lieues plus loin vers l'entrée Nord-Est du lac Bourget. C'est ici que notre cuisinier passe le reste du jour à boulangier, cuire et tourner la crêpe tout à la fois. Jamais sa science ne fut mise à contribution plus convenablement. Nous bourrons nos estomacs de grosses crêpes succulentes, et pour hâter la digestion nous proposons une excursion sur les terrains, de l'autre côté du lac à l'Ouest. MM. Brassard, Pigeon et moi sommes de la partie. Aussitôt convenu, le grand canot est instantanément remis à l'eau. M. le curé de St. Paul est le premier rendu au fond de l'esquif, assis sur une botte de foin qu'il a fauchée avec son *grand couteau* sur un îlot de la Mantawin. Pigeon est à la barre, soutenant de son aviron l'arrière du canot sur le fond du lac. J'en soutiens la pince sur la grève pendant que M. le curé de St. Roch se dispose à embarquer. Un pied sur la roche au bord du lac il risque l'autre au milieu de l'embarcation; l'enjambée est trop forte, mais trop tard reconnue, et le poids de son corps enlevant toute volonté de retraite, il tombe pesamment sur le flanc du canot qui pirouette à l'instant. Tous trois barbotent dans les eaux, soufflant et battant la surface; mais la minute qui les vit à l'eau les vit à terre et ils en furent quittes pour quelques lentes promenades autour du feu, qui s'exécute au milieu des joyeux propos. Cette déconfiture n'empêche pourtant pas notre excursion. Nous retournons au canot, chacun avec une nouvelle dose de précaution, et nous pûmes faire notre voyage sans accident cette fois. Nous avançons peut-être une demie-lieue en profondeur à l'Ouest du lac où nous trouvons encore du bois mêlé, bien long sur un sol qui paraît assez productif. Nous trouvons une terre de même qualité sur la grande pointe qui s'avance de deux ou trois milles dans le lac, seulement le sol en est un peu plus pierreux. Nous revenons à notre point de départ pour souper, et peu de temps après nous avons la satisfaction de tremper notre pain dans un délicieux ragoût

au rat musqué que deux chasseurs viennent d'emporter à notre camp. Ainsi cette journée commencée par un jeûne intempestif et forcée se termine par le plus somptueux repas que nous ayons pris.

Mercrredi, 17 septembre.—Nous laissons le camp du lac Bonnet après un bon déjeuner ce matin vers huit heures. Un grand calme règne partout, le soleil revêt d'un éblouissant éclat toute cette masse liquide, l'horizon est pur, le ciel sans nuages, nous entonnons l'hymne de la Reine des cieux. Nos poumons fortifiés au grand air se dilatent avec aise et nous pourrions en entendre le doux chant de l'*Ave Maris Stella*. L'écho sonore se répand en ondes roulantes sur la surface unie de cette chatoyante nappe d'eau, frappe le feuillage épais des grands bois de la rive et retentit sourdement dans toutes les solitudes d'alentour. Le soleil de midi nous frappe encore de ses rayons sur le lac; mais bientôt nous leur échappons en fuyant sous les grands arbres du rivage qui se croisent sur nos têtes. Nous repassons à 4 heures le lac Manseau pour tomber de là dans le ruisseau de l'Assomption qui nous mène à son tour après quelques portages au lac Vézina où nous nous arrêtons pour camper. Le soir venu je m'éveille inaperçu du camp pour aller pêcher au bord de ses eaux. Mais le majestueux tableau qui s'offre à mes regards, absorbe toute mon attention. Je m'amuse à contempler cette fière et âpre nature devant laquelle, matériellement, l'homme n'est qu'un atôme. On dirait que les montagnes s'enfoncent peu à peu dans un sombre horizon et les étoiles attachées au firmament brillent comme des boutons d'argent sur une nappe d'azur. Un air suave exhalé du sein des bois court sur le lac, embaumant l'atmosphère.

De temps à autre une brise perdue dans les montagnes passe sur la cime des arbres qui froissent leurs branches avec un léger bruit. La ligne et la pêche, ah! j'avais alors tout oublié, et quand je reviens de ma rêverie, rien n'était changé sur la grève. De retour au campement, personne ne sut que j'avais été à la pêche.

Jeudi, 18 septembre.—Le temps s'est couvert pendant la nuit. Les nuages qui courent avec le vent dans une mauvaise direction se déchirent sur le sommet des montagnes et nous font craindre une mauvaise journée.

Néanmoins nous quittons le camp d'assez bonne heure, traversons successivement les deux lacs "Lepage" et la "Nativité," et prenons ensuite le Grand-Portage du lac de l'Assomption que nous devrions appeler le Portage de contrariété; car à mi-chemin dans cette route comme la première fois la pluie nous arriva poussée par un vent violent. Nos habits furent en un instant traversés de part en part sous la pluie d'en haut et sous l'averse des arbres. Accablés de fatigue, inondés de sueurs, après une marche forcée, pénible, embarrassés dans un chemin onduleux et glissant, nous parvenons enfin au bord du lac à l'endroit où nous avions passé, en montant, un jour et demi dans l'inaction par la même cause.

Nous dressons notre tente sur l'emplacement de l'ancienne pendant que les hommes amoncellent des fagots pour y mettre le feu. L'eau du linge et des hardes se vaporise avec régularité sous l'effet d'une douce chaleur qui pénètre aussi peu à peu nos membres engourdis. Nous avons pu nous sécher suffisamment et assez tôt pour éviter toute mauvaise influence d'une humidité prolongée. Nous avions dessein, à notre retour du grand lac, de pénétrer plus avant dans les terres du côté du Nacqualo (lac Ouareau); mais les circonstances ne nous

l'ont pas permis. On nous dit que les belles terres des environs du lac l'Assomption se poursuivent bien loin dans l'Ouest où les bois francs sont d'une beauté remarquable.

Vendredi, 19 septembre.—Nous quittons pour la deuxième fois le camp des bords du lac l'Assomption ce matin vers 9½ heures. Comme nous avons fait nos observations et tout examiné en montant, il ne nous reste plus qu'à veiller à la conservation de nos canots dans la rapide descente du courant. A l'exception de trois grands rapides où nous faisons portage, nous sautons les autres, tout en frissonnant de voir les cailloux roulés du fond de la rivière que nous craignons à tout instant de frapper, disparaître sous nos yeux avec la rapidité d'une flèche au fort de sa volée. Les roullins parfois nous balançaient en trois sens, et frémissant de rage dans leur cadre étroit ils se ruent tour à tour sur les flancs de notre esquif, qui se moque de cette furie et les relance en bouillons blancs dans toutes les directions. Nous traversons aujourd'hui et successivement Bellefleur, les Carcasses, la Baie St. Roch, le Mont St. Paul, le Portage de Loutrès, la Baie des Camps; et comme la journée n'était pas encore à sa fin, après quelque temps d'hésitation, nous poursuivons pour venir camper quelques milles plus bas à la grande Baie des Îles que nous présumons bien être notre dernier poste avant de revoir St. Alphonse. C'est sans contredit la plus forte journée de marche que nous ayons faite encore.

Samedi, 20 septembre.—Hier en descendant nous avons remarqué sur la rive gauche de l'Assomption une étendue de terrain plus ou moins plan qui à part quelques rares exceptions, nous a paru parfaitement cultivable. Cette lisière de terre s'élargit quelque fois sur une profondeur considérable. La rive droite est généralement haute, pierreuse et montagneuse; un rocher nu, au-delà des deux côtés vient en un endroit moiré, incliné, au milieu de la rivière; nous l'avons dénommé la Pointe au Soc. Les établissements seront difficiles en cet endroit sur ce côté. Avant de quitter le camp ce matin nous laissons quelques provisions à un vieux sauvage que nous avons rencontré ici faisant la chasse au castor et à la loutre. Il nous paie, part et en réalité avec quelques livres de chair de castor, et partie en promesses avec beaucoup de pelletteries quand il descendra. Nous nous abstentions bien de ne pas prendre ses promesses avec la même gravité qu'il nous les donne. Notre guide un peu mâlin, pourtant, prétend que nous pourrions dès notre arrivée demander à quelque bonne couturière le prix du capot qu'elle fera de ses peaux de castor. Notre plus grand canot s'était brisé dans les derniers rapides. De larges fissures dans l'écorce permettaient à l'eau de s'introduire sous les varengues au point que la dernière partie de notre route M. le curé de St. Roch, qui s'était jusque là servi d'une de nos tasses à thé pour jeter l'eau se vit contraint de l'échanger contre le grand plat de notre boullanger; lequel ne vit pas d'abord d'un trop bon œil cette complète profanation d'un si utile instrument. Descendant à forces de rames et de courant nous passons à l'endroit marqué pour l'église St. Côme vers 11½ heures et remontant quelques arpents dans la rivière de Boule nous parvenons bientôt à l'extrémité du chemin que le gouvernement a fait ouvrir cette année dans Cathcart. Nous prenons ici notre dîner. Les canots sont mis en sécurité hors de l'eau, nous laissons tout ce bagage qu'une voiture viendra chercher derrière nous; et à trois

heures nous entamons gaiement les trois lieues qui nous restent à faire à pied. Une halte au Port-neuf à mi-chemin nous repose quelque peu d'une marche un peu prompte; une heure après au détour d'une colline que nous gravissons, le clocher de l'église nous présente sa flèche élancée brillante que nos hommes saluent d'un hurrah frénétique. L'air retentit en même temps des décharges de leurs mousquets, et l'écho répétant ce tapage met tout le monde aux portes dans le canton; on nous salue d'un rire bienveillant mêlé de surprise, de cordiales poignées de main achèvent la complète reconnaissance et, franchissant le seuil du presbytère nous déclarons notre voyage terminé.....

Voici, messieurs, en quelques feuillets, les notes de ce petit voyage dont le récit aussi simple que véridique à sans doute plus d'une fois fatigué vos oreilles. Ne m'en voulez pas cependant, car en bon ami de ma paroisse, j'ai voulu dire un mot à son profit, et je me flatte de l'avoir dit devant un public éclairé, distingué, qui approuvera mon but, en passant avec indulgence sur la manière dont j'ai parlé. Je n'ai plus, messieurs, qu'à vous donner en peu de mots certaines informations spéciales qui pourront aussi avoir leur utilité. Relativement à la température, je dois vous informer que deux tableaux corrects en ont été faits. L'un contient la température à St. Alphonse pendant tout le temps de notre absence, et l'autre donne celle des lieux où nous étions à chaque jour de notre voyage. Comparaison faite au retour, il ne s'est trouvé qu'une différence insignifiante entre les deux latitudes qui sont, toutes deux, d'ailleurs, dans le 46^{me} degré. La vallée de la Mantawa que nous avons visitée se trouve sur le même parallèle que la paroisse des Grondines, entre Trois-Rivières et Québec.

Au retour de notre excursion et avant de nous séparer à St. Alphonse notre premier soin fut de nous entendre parfaitement au sujet des informations qu'on allait nous demander. Nous revisâmes notre petit journal et nous pouvons ajouter que dans les différentes appréciations que nous avons données, depuis rien n'a été changé de ce qui y est consigné. Plusieurs habitants de différentes paroisses se sont alors acheminés vers ces terrains, désirant s'assurer par eux-mêmes et retenir d'avance quelques terres. Parmi eux, les uns sont partis à la légère, sans précautions, sans calcul, sous l'impression du moment, n'ayant pas même la croûte du nécessaire pour un tel voyage. Mais découragés aussi vite qu'impressionnés, ils n'ont pas franchi la chaîne de montagnes; réduits par la fatigue, la privation et la disette, ils rebroussement chemin de mauvaise humeur, jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus. D'autres, plus sages, instruits par une double expérience, y vont en vrais voyageurs, largement approvisionnés de tout. Ils franchissent les Laurentides, descendent et remontent la rivière, pénètrent dans les profondeurs et reviennent enchantés de leur voyage, nous trouvent extrêmement resserrés dans nos appréciations: Plus tard, ayant réussi dans nos demandes auprès du gouvernement, M. l'arpenteur Dorval est envoyé de l'Industrie pour commencer sur les deux rives de la Mantawa, à partir de la ligne des Trois-Rivières en montant, l'arpentage de deux nouveaux townships qu'on a bien voulu nommer dans les bureaux publiques Brassard et Prévost. Il s'est établi surtout depuis ce temps là un courant de visiteurs qui ne font que

s'encourager. Un assez bon chemin d'hiver d'une quarantaine de milles, conduit à ces terres éloignées par St. Gabriel de Brandon. Quant au chemin d'été il a une autre direction. Commencé dans le township Jolette il se poursuit en arrière jusqu'à une certaine profondeur. De l'endroit où il se termine aujourd'hui il va être dirigé sur le point le plus rapproché de la rivière Mantawa, devant ainsi aboutir à la pointe Nord-Ouest du lac Kaïakama, à environ deux milles plus haut que la chute de Roberval.

C'est maintenant ici au pied de cette chute que par un désintéressement vraiment louable et dans un but tout patriotique, M. Léandre Brassard, curé de St. Paul, s'est décidé à construire à ses frais un moulin à fleur et à scie. Comprenant que cet ouvrage était d'une indispensable nécessité dans un lieu aussi éloigné, en véritable homme de forte résolution et sans tergiverser devant le froid calcul des obstacles il s'est mis hardiment à l'œuvre; et je crois qu'à l'heure qu'il est, tout est rendu sur les lieux, et matériaux et travailleurs. C'est déjà dire quelle intelligence et quelle ordre président à ces travaux. Le corps de l'édifice doit être construit de manière à ce que l'étage supérieur serve temporairement de chapelle. On sait déjà, sans doute, que le R^{ev}. M. Desrosiers est le prêtre nommé pour la mission Roberval dont le titre ecclésiastique est St. Michel des Saints.

Tout ceci fait qu'une impulsion pressante a été donnée à l'œuvre importante de la colonisation et nous constatons avec plaisir que cette question a pris un développement considérable dans ces derniers temps. L'idée de s'établir sur les terres colonisables de la Mantawa est à l'état fixe d'accomplissement chez plus de 200 habitants de nos paroisses environnantes, surtout depuis que les conditions proposées par ceux qui veulent faire ces établissements sont remplies ou en voie de l'être bientôt, et qui sont le chemin, l'arpentage, le moulin et l'Église.

Mais pour que le succès réponde à l'attente et couronne l'entreprise, nous croyons ne devoir conseiller l'éloignement vers ces terres qu'à ceux dont les moyens pourraient leur permettre de s'y soutenir au moins une année en cas d'accidents pour la première récolte; car une triste et malheureuse expérience constate qu'une colonisation dans un endroit reculé et difficilement accessible, commencée sous les seuls auspices de la charité et sans autre fondement de résistance, n'est qu'une pénible charge au public, en attendant que le fardeau lui revienne avec un cortège de misères.

Nous croyons donc que favoriser la prise de possession et l'occupation des terres nouvelles par ceux seulement qui pourraient, en tous cas, s'y soutenir quelques années, c'est l'unique moyen de créer un noyau résistant et puissant de colonisation qui assurera dans chaque famille, d'une manière permanente la jouissance des biens que les chefs se seront appropriés. Dans de semblables établissements, en effet, l'on ne verra point de lot passer, après quelques années, entre les mains d'un second propriétaire, à la ruine du premier qui aura peut-être usé dans un travail inutile sa santé, sa force et sa vie. Il est facile de constater qu'un détriment réel à la cause de la colonisation est l'occupation des terres par des personnes qui ont trop retardé, attendant qu'elles fussent devenues radicalement pauvres et presque dénuées de moyens pour le faire. Entièrement privées de ressources, de

telles personnes se sont vues souvent obligées d'abandonner ces terres en renvoyant sur elles la cause de leur insuccès.

Mais si le mouvement qui s'organise actuellement dans nos paroisses se continue avec les précautions que l'on prend pour le rendre fructueux, on a tout lieu d'en espérer de bons résultats. Aux encouragements puissants déjà offerts par l'autorité ecclésiastique doit se joindre dans le même but d'entente et d'union le travail des Sociétés déjà organisées; des efforts individuels s'y ajouteront encore, qui mèneront l'entreprise à bonne fin dans cette partie du pays. Oui, c'est en courant ainsi droit au Nord et en élargissant tout d'un coup notre sphère d'expansion, que les espaces intermédiaires se combleront graduellement jusqu'à ce qu'enfin notre race couvre en entier cet immense territoire, apanage précieux que nous a légué le désintéressement de nos pères. Je nomme nos pères!... Mais ici, Messieurs, un sentiment profond de vénération m'arrache un tribut de louange à leur égard et je nomme chacun d'eux un héros!... Qu'auraient dit et fait nos pères s'ils eussent eu les moyens que nous avons à notre disposition de nous agrandir comme peuple avec l'héritage précieux qui nous échoit par leurs vertus? Eprouvés tour-à-tour par l'oubli, la guerre et les persécutions, ils surent s'encourager, combattre et résister pour sortir triomphants d'une triple lutte d'anéantissement qui se fatigua de leur constance.

Ils ouvraient un avenir qui, dans leur idée, devait nous amener à ces jours de prospérité, nous, leurs descendants, pleins de gloire et de foi, pleins de patriotisme, de force et de vie. Oui, tel était leur but et tel fut en deux mots le résultat de leur œuvre... Et nous, Messieurs, légitimes héritiers d'un si grand héritage, allons-nous, je le répète, nous croiser les bras sur nos poitrines, contempler stoïquement tant de vaillance et envisager l'avenir d'un œil inouïssant! Ah! c'est ici qu'il faut parler de dévouement, de sacrifice même de la part de chacun. Si l'avenir d'un pays appartient à ceux qui sont les maîtres de son sol, il faut tout faire pour nous approprier le nôtre. Un puissant élan se manifeste dans nos paroisses; mais il faut coordonner ce mouvement, le diriger avec discernement et le fixer quelque part par un grand exemple, c'est-à-dire, qu'il faudrait que des hommes de moyens, entreprenants, courageux et constants se décidassent à l'ouvrage et au défrichement dans les endroits les plus reculés que nous indiquons aujourd'hui, pour être là une preuve vivante de tout ce que l'on peut dire au peuple, ou bien encore qu'on y construisît quelques chapelles, qu'on fournit au prêtre les moyens d'y résider, et travaillant là pour son Dieu et sa patrie, il donnera lui-même cet exemple en invitant les autres avec la grande voix de l'expérience. En jetant les yeux sur la carte de nos territoires du Nord, on ne peut se défendre d'un double sentiment de jouissance et de malaise tout à la fois; de jouissance à la vue de cette immense propriété; de malaise en pensant que quelques années d'apathie peuvent nous en priver. Le 50^e parallèle de latitude au Nord, la rivière des Outaouais et le Saguenay à l'Ouest et à l'Est, voilà les limites qui doivent circonscrire notre action colonisatrice. Un sol d'une terre calcaire et magnésienne existe dans la partie supérieure, tandis que les terres alumineuses et siliceuses constituent principalement la partie inférieure. Or, l'un et l'autre de ces sols, Messieurs, sont égale-

ment propres à l'agriculture. Cette région, d'une immense étendue, n'a besoin que de la main de l'homme et de quelques années pour devenir l'égal des plus florissantes parties du Canada. Coupée par de magnifiques rivières, arrosée de beaux et grands lacs, avec des cours d'eau d'une force motrice illimitée, des bois en abondance, elle offre d'immenses avantages à toute espèce de travailleurs. Des bandes d'alluvion dont les sols variés et hétérogènes, formés par les dépôts des rivières sont toujours extrêmement fertiles, augmentent encore ces avantages d'une manière extraordinaire pour le colon défricheur qui veut se créer un chez soi. On cite en particulier, dans la partie occidentale, comme spécialement avantageux à l'agriculture, les territoires qui bordent la rivière Mantawa et la rivière Vermillon ainsi que leurs nombreux tributaires où l'on trouve un sol excellent couvert de grandes lisières de bois franc.

Une grande partie de ce terrain a été malheureusement ravagée par de grands feux qui ont consumé jusqu'au sol des terrains les plus secs, tandis que les rochers nus et blanchis attestent par endroit les désastres causés par ces incendies; c'est ce qui a trompé et pourra tromper encore un bon nombre de visiteurs superficiels sur l'estimation de ces terres. Mais une saine appréciation ne verra rien là de contraire. Au nombre des estimateurs de ces terrains, en notre sens, nous voyons, avec plaisir l'honorable commissaire des terres pour 1856, qui recommandait déjà en ce temps la l'ouverture d'un chemin qui donnerait accès aux excellentes terres, dit-il, qui se trouvent sur la Mantawin. Il est impossible, en effet, Messieurs, de traverser cette belle vallée sans présenter qu'elle est destinée à devenir tôt ou tard l'heureux séjour de populations canadiennes, qu'elle se couvrira de leurs églises et de leurs écoles, qu'elle retiendra du bélement de leur troupeau, du beuglement de leur bétail, qu'elle possédera de riches greniers et d'agréables demeures.

On aurait pu croire il y a vingt ans, Messieurs, qu'un obstacle insurmontable s'opposait à la réalisation de ce beau rêve dans la chaîne des montagnes qui semble barrer le passage vers le nord. Mais il n'en est plus de même aujourd'hui que ces montagnes se dépouillent peu à peu de leurs sombres forêts, que de nouveaux et prospères défrichements couronnent le sommet des collines comme le fond des vallées; les progrès de la culture ont tout envahi, tel endroit reculé où l'on n'osait pénétrer autrefois qu'avait frayeur est aujourd'hui aisément atteint par de bonnes routes, et le formidable silence dans la solitude des grands bois fait place à la joyeuse animation des hardis propriétaires disséminés sur tous les points. La hache du défricheur percera petit à petit mais infailliblement la chaîne des Laurentides jusqu'à ce qu'elle mène enfin sur les bords de cette belle rivière Mantawa où l'auront devancé les colons entreprenants, fermes et courageux que vous aurez décidés ou poussés, Messieurs, par votre puissante coopération. De nouvelles paroisses, de nouveaux villages s'y érigeront qui seront autant de nouvelles créations. Et que sera-ce pour nous, pour notre ville déjà si importante, quand des populations nombreuses, florissantes, y écoulent leurs produits, venues ces augmentations de la patrie. Ah! je le vois, je le sens, c'est inmanquable, tout grandira encore autour de vous. Un avenir brillant que vous tenez dans vos mains resplendit à la distance de quelques années. Je le salue d'avance et avec un inexprimable plaisir et puis-

se-t-il échoir à mon pays, à son peuple, ce brillant avenir, car il me semble qu'il en est digne.

Je m'arrête ici, Messieurs, en vous remerciant de votre bienveillance attention qui me fait tant d'honneur. Pardonnez si j'en ai abusé. Il ne me rest plus qu'à vous demander de vous intéresser pour le Nord comme l'on s'intéresse ailleurs pour le Sud. De précieux terrains sont à notre disposition dans cette partie où l'étranger n'a pas encore mis le pied ; raison de plus de nous en emparer de suite, afin d'en être les seuls maîtres.

Que votre belle société de colonisation, aux tendances si désintéressées, aux aspirations si patriotiques, développe donc, sans tarder, toute l'énergie qu'elle possède dans son sein, encouragée par le mouvement qu'elle a su créer ; et les frontières habitées de notre territoire s'élargiront peu à peu. Notre peuple grandira, et des sources de prospérité dont vous aurez ouvert la source, porteront la gloire de son nom aux âges futurs. En même temps, la patrie reconnaissante de vos sacrifices recueillera vos noms avec amour et les placera dans l'histoire à côté de ceux qu'elle aime, par ce que vous l'aurez servie de votre zèle, de vos talents, de vos lumières.

FEUILLETON :

LES COMPLICES.

(Suite.)

XIV

Quand la collation fut servie, Raoul et Aristide se défendirent d'y toucher. Pourtant elle était fort appétissante.

— Mais comme il est bien monté, ce Minot ! s'écria Rouvenac. Qui est-ce qui penserait, à voir ce jambon fin, ce fromage bien frais, ces fruits et ces confitures, que nous sommes chez un solitaire ? La meilleure ménage ne monterait pas mieux une maison, en vérité !

— Eh ! eh ! messieurs, fit le petit homme visiblement flatté de ces louanges ; c'est précisément quand on vit tout seul qu'il faut se donner les jouissances de la table. Si j'avais été prévenu de votre visite, vous trouveriez mieux ! Enfin, le plus beau garçon au monde ne peut donner que ce qu'il a, ajouta-t-il en riant. Mais faites honneur à ma collation, au moins !

— Non, merci. Nous retournons à Sarlat pour souper tout à l'heure.

— Eh bien, soupez ici ! vous n'êtes pas des demoiselles, vous pouvez rentrer passé huit heures, j'imagine ? Moi je vous offre un pâté de gibier aux truffes, des confitures d'oie de ma façon, avec une salade. Voyez un peu les belles romaines dans le jardin ! Et l'estragon, et la pimprenelle, et les capucines, et la passe-pierre !... Avec cela du vieux médoc, des pommes de calville et des noix fraîches...

Après quelques objections, Rouvenac et Bernier consentirent à rester. Je ne sais quoi les attachait à Minot comme à une vague espérance, et les retenait aussi, l'un à l'autre, comme une chaîne mystérieuse... D'ailleurs, cette soirée passée en tiers, avec un être aussi nul que le percepteur, devenait une sorte de tête-à-tête fortuit durant lequel les deux adversaires allaient enfin pouvoir se pénétrer.

D'abord Minot les promena dans son jardin et leur fit admirer avec une joie de propriétaire ses arbres fruitiers encore chargés, car on était au mois de septembre ; ses planches de laitue sanguine, ses artichauts, ses choux de Milan, et surtout les belles treilles de muscat gris qui faisaient le tour de sa maison. Puis il s'agita de nouveau pour les apprêts du souper : courant sous un hangar chercher des sarments, allumant le feu, revenant au jardin couper les plus belles salades, descendant à la cave, montant sur les tables et les chaises pour atteindre là une chose et ailleurs une autre.

Rouvenac voulut l'aider. Bernier fit semblant de s'occuper de quelque chose, et en réalité ne s'occupait de rien, tant il était en proie à une préoccupation persistante et tyrannique.

Bientôt cependant le feu flamba en pétillant. Trois cuisses d'oies frémissaient dans la poêle, et la salade fut dressée.

— Comment ! tu n'as pas même de servante ? demanda Bernier quand on fut installé devant la table du souper.

Il s'apercevait alors pour la première fois que Minot faisait lui-même le service. Il le tutoya aussi sans y prendre garde, parce que, depuis un instant, Rouvenac le tutoyait par une intimité renouvelée du collège.

Et puis la petite personne maigrelette du percepteur était facile à tutoyer. Tandis qu'il aurait fallu bien des efforts, par exemple, pour rétablir le tutoiement entre Rouvenac et Bernier !

— Pourquoi faire, une servante ? répondit Minot ; — pour qu'elle me vole et me fasse assassiner.

— Toutes les servantes ne sont pas voleuses.

— Celles qui ne volent pas ont un amoureux qui vole, et c'est toujours la même chose.

— Bah ! et les vieilles ?...

— Les vieilles alors ne sont bonnes à rien. Ça me ferait une bouche à nourrir : voilà tout !

— Et tu te sers toi-même ainsi, toute l'année, même l'hiver.

— Et vous voyez que je me sers bien.

— Mais, quand tu vas en tournée, qui est-ce qui garde ta maison ?...

— Elle se garde mieux toute seule quand elle est bien fermée que ne la garderait une servante coquette, bavarde ou curieuse...

— Si tu avais un chien, au moins !

— Oui ! un chien ! il arrangerait bien les plates-bandes de mon jardin ! Et puis les chiens deviennent enragés...

— Mais tu as l'air de craindre beaucoup les voleurs ; sais-tu qu'en ton absence ils auraient beau jeu à prendre d'assaut une maison seule et inhabitée !...

— Ah ! je n'y laisse pas mon argent !... je l'emporte avec moi !

Le petit percepteur n'eut pas plutôt fait cette confession imprudente, qu'il regretta les paroles échappées.

— N'allez pas répéter cela au moins ! s'écria-t-il, on m'étranglerait dans un bois ! D'ailleurs, je porte ordinairement peu d'argent, très-peu ; mais, quand je touche mes contributions, cela fait une somme... Demain, par exemple, il faut que j'aille à Sarlat. La commune a fait couper ses bois, et j'ai reçu d'un coup dix mille francs.

Bernier ne mangeait pas. Malgré l'excellente apparence du souper, l'appétit lui faisait défaut. Une oppression singulière le tenait à la gorge. Quant à Rou-

renac, il mangeait peu aussi, mais il soutenait la conversation en regardant ses compagnons d'un regard à la fois clair et indéchiffrable. Tous deux buvaient par contenance.

XV

—Quelle singulière idée tu as, Minot, dit Bernier, de rester percepteur de Savignac! Tu es riche, à quoi bon te donner du tracassé?

—Cela doit t'ennuyer, ajouta Rouvenac, de harceler les gens pour leur tirer de l'argent; car on vous prend eu grippe, messieurs les agents du fisc...

—Qu'est-ce que cela me fait à moi?... Les appointements et les remises de ma place sont autant d'épargné sur mes revenus... et puis ma position m'aide à faire mes petites affaires... Assez causé! —Du pâté, Rouvenac! Bernier, vos verres sont vides!

Rouvenac prit du pâté, et Bernier remplit son verre.

—Tu veux donc devenir bien riche? demanda Bernier.

—Eh! eh!

—Mais pourquoi faire?...

Le petit homme montra sa table d'un regard satisfait qui était une réponse.

—Ainsi voilà pourquoi tu fais suer ton argent, pourquoi tu gardes une position misérable... C'est pour vivre seul, dans cette mesure, y bien boire... y bien manger... Et puis après?

—Oui, ajouta Rouvenac, tu ne prends pas même une femme!

—Eh! bâti comme je suis, il ferait beau voir que je misse des enfants au monde! —Qui sait d'ailleurs si ma femme ne me tromperait pas et ne me volerait pas aussi?...

—Donc, dit Bernier, qui suivait toujours sa pensée, du vin frais l'été, l'hiver un bon feu... avec cela de la viande bien accommodée... voilà le but de ta vie?...

—De la mienne et de celle de tout le monde! Cherchez bien, et voyez pourquoi s'agitent les hommes sur la terre... Voyez quelle est la fin des labeurs, des luttes, des infamies même de ce monde: une maison bien close contre les intempéries... des verrous solides contre les voleurs... et la satisfaction de tous nos appétits!... Cherchez, cherchez! c'est là le but suprême!

O honte! nul ne protesta!

Mais Bernier s'écria avec l'accent d'un étonnement profond:

—Tu n'as pas d'ambition?...

—Si fait... Seulement, moi qui suis vieux avant le temps, je ne m'arrête pas aux ambitions intermédiaires... J'ai tout de suite celle qui est la fin de toutes les vôtres...

Bernier fit un énergique mouvement de négation; mais il ne répondit pas. Il voulait tenter une démarche auprès de Minot... démarche suprême comme en tentent les joueurs qui jettent sur le tapis vert leur dernier enjeu. Mais en vain il appelait à son secours les ressources de son habileté: les paroles ne lui venaient point. Il ne savait comment attaquer cette petite forteresse d'égoïsme qui n'avait d'autre passion au monde que l'amour de l'or et des jouissances matérielles.

Plus il cherchait, moins il trouvait; mais il buvait pour se donner du courage. D'ailleurs, un spasme nerveux lui serrait le gosier; son palais était devenu

revêché, et il ne pouvait manger. Le vin seul trouvait passage dans dans ses organes contractés.

Enfin il attaqua le taureau par les cornes, faute de savoir comment lui jeter le lasso. Et puis la passion devenait tyrannique.

—On dit que tu as de l'argent liquide et que tu peux prêter, demanda-t-il. Est-ce vrai.

—J'en ai... peu... j'en prête... quelquefois... mais avec de bonnes garanties, naturellement.

—Un de mes clients m'a chargé de faire des démarches pour lui auprès des notaires de ma connaissance: il voudrait avoir vingt-cinq ou trente mille francs comptant...

—Donne-t-il hypothèque? quelles sont ses garanties?...

—Ah! tu pourrais prêter les vingt-cinq mille francs? interrompit Aristide, par un mouvement de triomphe subit qu'il ne put réprimer assez vite... Tu pourrais les prêter... là, tout de suite?...

—C'est selon... Peut être, en ajoutant à ce que j'ai comptant l'appoint de ma recette d'hier que je pourrais différer de remettre à mon receveur particulier durant quelques jours encore... Quel homme est-ce, votre client?

—Un homme intelligent.

—Vous ne mangez rien, messieurs, interrompit Minot, qui, selon l'habitude de la province, s'empressait à remplir sans cesse les assiettes et les verres de ses convives.

L'amphitryon suivait des yeux le service de la table, tandis que l'usurier prêtait l'oreille aux propositions de l'emprunteur.

—Mon client veut faire une entreprise, dit Aristide.

—Mauvaise affaire!

—Mais non, mais non! Il n'a pas de garanties actuelles à donner, mais il est l'héritier de son père, qui a du bien au soleil... et puis, on le sait honnête homme!

—Bah! c'est là tout? s'écria le petit percepteur avec un ricanement sardonique qui fit monter une bouffée de sang chaud à la tête de Bernier.—Ah! le bon billet qu'a La Châtre! Honnête homme?... mais on l'est toujours tant qu'on n'a pas eu l'occasion de cesser de l'être... Pauvre et honnête! cela se voit tous les jours... faute de mieux!... —Voyez-vous, les honnêtes gens solides sont ceux qui n'ont besoin de rien...

—Et encore!... interrompit Rouvenac.

—Je suis sûr qu'il vous inspirerait confiance, reprit Bernier, qui ne tutoyait plus le petit percepteur, devenu le redoutable arbitre de sa destinée, et qui, sentant ses espérances défaillir, faisait un effort suprême pour empêcher sa voix de trembler... — Et il payerait des intérêts convenables...

—Des intérêts sur les profits de son entreprise, s'il réussit... Oui, j'entends! Et s'il ne réussit pas?... Si le père mange le bien ou déshérite son fils?—Tenez, Bernier, vous qui avez la réputation d'un homme sérieux, vous m'étonnez beaucoup avec votre proposition!

—Mais, en vous mettant au courant...

—Non! je ne veux rien savoir!... pas même le nom de l'emprunteur.—S'il m'inspirait confiance, comme vous dites, cela me peinerait de le refuser...

—Eh! sans doute! dit amèrement Rouvenac, l'idée de l'embarras de ce pauvre diable troublerait notre souper: n'est-ce pas, Minot?... Monsieur Bernier, ne compromettez pas en pure perte le nom de votre client! reprit-il avec un accent bref.

Depuis longtemps, sans doute, le chevalier savait à quoi s'en tenir sur le résultat de semblables tentatives.

XVI

—Vous ne faites pas honneur à mon château-margaux, messieurs! s'écria le percepteur, heureux de changer la conversation en remplissant de nouveau les verres.

Rouvenac et Bernier burent d'un trait, non pas, certes, en gourmets qui dégustent les vins fins, mais par une sorte d'obéissance machinale. Puis, ce vin et la colère, en leur montant au cerveau, commençaient à les enivrer, et l'ivresse donne soif.

Ils sentaient une immense révolte se faire en eux contre ce petit être égoïste et inutile qui détenait tant d'or dans un but sordide.

Bernier même, au refus du percepteur, avait eu tout à coup l'âme envahie par une haine ardente. Ce qu'il accusait de rage contre ses parents inflexibles, contre la destinée décevante, se réunissait soudain sur une seule tête. Il souhaitait de la briser, pour voir si l'absurde ne s'en échapperait pas, comme jadis la sagesse sortit de celle de Jupiter. La veille, il ne songeait même pas à l'existence de son ancien condisciple. Mais il suffisait que tout à coup une espérance fût née en lui, qu'elle y eût grandi pendant une heure, pour que Minot lui parût l'obstacle frêle, mais invincible, qui traversait sa destinée, et l'arrêtait court, au moment où, pour la seconde fois, elle allait prendre son essor.

Silencieusement, mais en proie à une surexcitation in ériure qui grandissait de seconde en seconde, il continuait de boire parce que Minot continuait de remplir son verre, tandis que Rouvenac parlait haut et vite, comme pour s'étourdir sur le sens de ses pensées.

Peu à peu leur ivresse augmentait.

Il faisait nuit. Minot se leva et se mit à battre le briquet pour faire du feu.

—Ah! par exemple! s'écria Rouvenac, tu ne connais pas les allumettes chimiques? Mais au collège, nous nous servions déjà du phosphore de Fumade.

—Je ne veux pas avoir chez moi de ces engins-là, qui prennent feu tout seuls.

—Tu as peur de brûler?

—Pourquoi pas? Et si je brûlais ici, qui donc me porterait secours? Savignac est à plus d'un quart de lieue. Avant qu'on ait vu les flammes, qu'on soit venu...

—Le fait est que cette maison est bien isolée, reprit Bernier.

Après avoir allumé sa lampe, le petit percepteur la déposa sur la table.

—Oui, bien isolée, reprit-il. Si on me tuait ici, qui m'entendrait crier, je vous le demande? Mais c'était la maison de mon père, voilà pourquoi je la garde! Et puis, je sais bien m'y enfermer, m'y fortifier... Les assassins auraient encore de la peine à s'introduire...

—Est-ce qu'il y a des assassins dans le pays? s'écria Rouvenac en haussant les épaules.

—S'il y en a? Il y en a partout, parce qu'il y a partout des riches et des pauvres, et que ceux-ci voudraient le bien de ceux-là...

—Oh!

Minot était ivre comme ses convives. Il reprit après un silence:

—L'histoire du percepteur de Gaillac me trotte tou-

jours par la cervelle... — Vous savez, Gaillac, c'est de l'autre côté du département, vers la Charente... — Un jour, le percepteur, qui s'était arrêté dans un cabaret pour dîner, en revenant de faire sa tournée, y rencontra des camarades et eut l'imprudence de revenir à pied avec eux...

Tout à coup la voix de Minot s'arrêta comme étranglée dans sa gorge. Quelle idée, quelle terreur, venait à l'improviste de traverser son ivresse?...

Ce fut une seconde, puis il continua:

—En passant par les bois de Chailles, le percepteur dit: "Voilà un passage désagréable, quand on le traverse seul le soir, avec une saccoche pleine, pendue au col de son cheval... La semaine prochaine je n'aurai pas si joyeuse compagnie..." La semaine suivante on trouva son cadavre dans un fossé...

Rouvenac et Bernier écoutaient, en proie à une oppression étrange. Tous deux avaient les yeux fixés sur leur assiette: l'un battait avec ses doigts la mesure sur la table, l'autre formait des arabesques avec ses pelures de poires...

—Il est toujours sage de bien s'armer, balbutia Rouvenac.

—S'armer... oui... Mais la belle ressource, avec ma force et mon adresse, par exemple!... Moi, c'est ma peur de mourir assassiné!

—Mais pourquoi gardes-tu ton argent chez toi? demanda Bernier d'une voix tremblante...

—Aussi n'en ai-je pas toujours ici... et dès demain...

Demain!... Pourquoi ce mot tourbillonna-t-il dans l'ivresse de Bernier comme une menace, et comme une ironie du sort... Demain!... demain! Mystère...—Pourquoi donc celui-là sait-il ce qu'il fera demain?

"Mais demain, moi, pensait-il, si j'avais vingt-cinq mille francs, je partirais pour Paris et j'irais faire ma proposition au marquis de Pressenzac..."—Il se fait tard, dit-il soudain;—partons-nous, monsieur de Rouvenac?

—Tard! reprit le percepteur. Il n'est pas huit heures...

—Avant que nous soyons à Sarlat, il en sera dix...

—Eh bien! Ah! auriez-vous peur, comme moi, dans les chemins déserts? Mais vous êtes deux, et M. de Rouvenac a son fusil... Et puis, ajouta-t-il avec son petit ricanement irritant, on n'aura pas l'idée de vous tuer pour votre argent, vous autres!...

Bernier, la tête basse, battait toujours la table de ses doigts; mais son rythme devenait bref et irrégulier. Rouvenac regardait en face, mais ses yeux se troublaient.

—C'est vrai, balbutia-t-il d'une voix entrecoupée: nous sommes pauvres... nous n'avons rien à craindre...

—Oui, certes!... J'ai encore d'excellent nougat, et du vin de 1811; je veux que vous en goûtiez!... Ah! bah!... nous ne nous voyons pas tous les jours!...

Le petit homme se leva tout vacillant. Il alluma une chandelle de résine, tira une clef de sa poche, ouvrit son secrétaire avec mille précautions, jeta des regards effarés autour de lui, prit dans un tiroir une seconde clef, puis, se dirigeant vers un coin de la salle, il chercha du pied la trappe de la cave. L'ayant trouvée, il se baissa, saisit un anneau, souleva la trappe, l'assujettit, et descendit lentement un premier échelon.

Bernier ferma les yeux. Il eut peur du vertige... depuis un instant, à travers les fumées de l'ivresse il le sentait venir. Dans le secrétaire, son imagination affo-

l'écroyait entrevoir des trésors... et cette trappe béante et noire lui semblait une tombe ouverte...

—Il... fait... chaud !... bégaya Rouvenac, la langue épaisse...

XVII.

Qui pourrait dire les pensées qui passaient en ce moment dans le cerveau des convives du perceuteur ? les tentations fascinatrices qui allumaient le sang de leurs veines ?...

Quelle force, quelle puissance surnaturelle, défendait contre leurs passions féroces la frêle vie de Minot ? Quel bouclier protégeait l'insecte contre les vautours affamés ?

Pourtant il y avait quelque chose !... Oui !... car les deux buveurs tremblaient. Ils n'osaient lever les yeux...

Était-ce le commandement de Dieu gravé par Moïse sur les tables de la loi : " Tu ne tueras point ? "

Ou bien ce rempart intangible du respect humain qui se dresse entre l'acte des mains et les audaces des consciences ?...

Ou bien seulement la peur de se comprendre, et celle de se trahir ?...

Tentations soudaines qui allument dans les âmes les terribles incendies qui dévorent, en une heure, la vertu de toute la vie, quels démons vous forgent en enfer et vous lancent sur le monde ?

En ce moment ils tourbillonnaient en sarabandes folles dans la pénombre de la salle, ces démons redoutables...

Ils faisaient miroiter à leurs yeux éblouis des visions irrésistibles...

À l'oreille de l'un ils murmuraient : — De l'or et du plaisir !...

À celle de l'autre : — Du pouvoir !...

On entendit une chute sourde.

— Ah ! mes amis ! à moi ! ma chandelle s'est éteinte ! cria de la cave le petit perceuteur. Je suis mort !

Ils se levèrent d'un bond simultanément... Pour la première fois leurs regards se croisèrent... Ce fut une seconde... ce fut assez !... — Une étincelle met le feu à une poudrière.

Ils descendirent en trébuchant... se guidèrent, à tâtons, vers leur hôte tombé...

Quelques cris étouffés sortirent de la cave... Puis la trappe fut refermée...

" Maintenant, part à deux ! " chantèrent en chœur les génies infernaux, qui dansaient toujours parmi les bouteilles vides et les meubles ouverts.

Or il arriva que, le lendemain matin, un paysan, le meunier de Mailly, Pierre Ortaillaud, vint frapper à la porte du perceuteur pour lui emprunter de l'argent.

Ce meunier, à cause d'une concurrence qui s'était établie dans une commune voisine, faisait, depuis deux ans, d'assez tristes affaires. Déjà il avait eu recours à Minot, et les lourds intérêts qu'il lui fallait payer, pour un premier emprunt, ne facilitaient pas son commerce. Il ne se dissimulait pas qu'en demandant une nouvelle avance, il s'exposait à des exigences croissantes de la part de son prêteur. Il s'attendait à de dures conditions, et, tout en frappant, il maudissait l'usurier qu'il venait implorer.

Naturellement la porte ne s'ouvrit pas.

Il attendit et frappa de nouveau ; car souvent, comme nous l'avons vu, Minot faisait attendre ses visiteurs. Puis, voyant qu'il n'obtenait aucune réponse, il s'assit devant la maison sur un vieux banc de pierre et se de-

manda s'il s'en retournerait, ou bien s'il attendrait la retour du perceuteur ; ou bien encore, s'il irait jusqu'à Savignac, voir quelques amis et passer une heure ou deux.

S'en retourner l'ennuyait, car Mailly était encore à deux lieues de Savignac, l'aller et le retour prenaient une demi-journée, et, s'il revenait sans avoir vu le perceuteur, il lui faudrait recommencer le lendemain la même course. Il eut plus volontiers pris le parti d'aller à Savignac. Mais si le perceuteur était en tournée ? s'il ne devait pas rentrer de tout le jour ?...

Il se dirigea vers le fond du jardin où était l'écurie du perceuteur.

" Si Minot a pris son cheval, se dit-il, je ne l'attendrai pas ; car ce sera la preuve qu'il ne rentrera pas de longtemps. "

Le cheval hennit, aussitôt qu'il vit s'ouvrir la porte de l'écurie ; et, au moment où le meunier allait repousser cette porte, la bête hennit une seconde fois, comme pour une sorte d'appel.

Le meunier entra dans l'écurie et s'approcha du cheval.

Il vit le râtelier vide et comprit que l'animal réclamait sa provende... À neuf heures ? — Oui, il était neuf heures, car le meunier tira de son gousset sa grosse montre d'argent. — À neuf heures ! un cheval à jeun ! Cela lui parut bizarre. Il jeta quelques poignées de foin dans le râtelier, fit le tour du jardin, et, ne voyant paraître personne, retourna frapper à la porte de la maison. Même il s'aventura jusqu'à secouer le loquet. La porte céda, et, en s'ouvrant, lui laissa voir la salle en désordre, les reliefs du souper sur lesquels tourbillonnaient en bourdonnant un essaim de mouches.

— Hé ! monsieur Minot, fit-il.

Ne recevant pas de réponse, il entra et regarda ce logis, si hermétiquement clos d'ordinaire, qui se trouvait tout à coup ouvert à tous venants. Puis, remarquant les verres à moitié pleins et les bouteilles vides : " Bon ! pensa-t-il, Minot se sera grisé avec des amis ! Sans doute il dort à présent. "

Et, s'approchant de la table, il choqua un verre avec un couteau.

Le vin qui remplissait à demi ce verre avait une belle couleur et gardait encore un reste de parfum. La bouteille voisine du verre était coiffée d'un vieux bouchon fleuri de cette végétation poudreuse des caves, qui séduit les buveurs.

Machinalement le meunier vida le verre et le remplit. Quelques fruits restaient à portée de ses mains... il y mordit.

Puis enfin : " Il faut que Minot soit ivre-mort, pensa-t-il, voici dix heures. "

— Eh ! monsieur Minot ! je vais tout boire et tout manger, si vous n'arrivez pas !

Le meunier se dirigea vers la chambre à coucher du perceuteur et vit que le lit n'avait pas été défait. Étonné, ne sachant plus que conclure, il vint à la salle, cherchant du regard tous les indices qui pourraient l'éclairer.

Alors seulement il aperçut un autre désordre que celui des reliefs d'un joyeux souper. Un des tiroirs du bureau était entr'ouvert, la clef pendait à la serrure du secrétaire.

L'inquiétude le prit, et sa première pensée fut de s'en aller. Puis, par réflexion, il s'encouragea à conti-

nuer dans la maison les recherches qu'il avait commencées.

Il explora les greniers, le *chais*, la fournière, les hangars. La cave vint après tout le reste. Il y trouva le cadavre de Minot renversé en travers d'une porte et tenant encore d'une main un trousseau de clefs, de l'autre une bougie éteinte.

Le meunier avait du sang-froid. Il s'assura d'abord de la mort du percepteur; puis, laissant toutes choses dans l'état où il les trouvait, il remonta dans la salle, ferma la trappe de la cave et se dirigea vers la porte dans l'intention d'aller avertir les magistrats.

Mais pourquoi le dernier regard circulaire qu'il jeta sur la salle s'arrêta-t-il sur le bureau noir où Minot serrait ses papiers et ses registres de perception? Pourquoi demeura-t-il fixé une seconde sur le tiroir entr'ouvert qui laissait échapper la corne d'un papier timbré?

Il se souvint que c'était dans ce tiroir que Minot avait serré sa créance.

Tout à coup cet homme, qui un moment auparavant appelait et cherchait le propriétaire de cette maison déserte, qui en ce moment même levait le loquet de la porte pour appeler des témoins d'un crime ou d'un malheur, s'arrêta, jeta un coup d'œil furtif autour de lui, un autre dehors; puis, d'une main frémissante et avide, il chercha dans le tiroir, saisit le titre de sa dette, et s'enfuit.

Il ne ralentit le pas que lorsqu'il se sentit loin de la maison du percepteur et près du moulin de Mailly.

— Eh! que m'importe, après tout? se disait-il. Minot est mort de sa belle mort, ou bien on l'a tué... C'est un charançon de moins dans le blé du pauvre monde, voilà tout! Quelqu'un passera bien par là après moi! On dénoncera ce qu'on voudra!... Quand à moi... ni vu connu... et... bonsoir!

XVIII.

Quinze jours s'écoulèrent.

Aristide Bernier était dans son cabinet, accoudé à son bureau rêveur, le front sillonné de plis mobiles qui trahissaient l'activité fiévreuse de ses pensées, l'œil sombre et ardent, lorsque son père entra précipitamment.

— Eh bien, lui dit-il, l'assassin est arrêté!

Aristide bondit, malgré l'attitude froide et indifférente qu'il s'était composée et imposée. Il ne put non plus réprimer le frisson qui parcourut son être tout entier, ni le regard fou qui jaillit soudain de ses yeux.

— Ah! répondit-il d'une voix étranglée qu'il s'efforçait de rendre calme: — ah! qui est-ce?

— Le meunier de Mailly! Aurait-on jamais pu supposer chose semblable?... Le père Ortaillaud!... Tu le connais bien?

— Non.

— Bah! il est venu assez souvent me consulter autrefois! Je l'aurais cru honnête homme: — j'entends parler de cette honnêteté qui respecte la loi, et la prend pour unique critérium du juste et de l'injuste, voilà tout! car pour celle qui cherche son critérium au fond de la conscience, elle est rare... et Dieu seul la connaît.

— Pourquoi l'accuse-t-on?

— Voici. D'abord les médecins ont déclaré avant-hier, d'après l'examen du cadavre, que le crime remontait à douze jours au moins. Et puis Minot n'a été vu de personne depuis le 6 septembre. Or le 7, au matin, on sait, par des indices certains, qu'Ortaillaud a dû

aller chez le percepteur de Savignac pour affaires. Ceci ne serait qu'une preuve contestable. Mais, ce qui accable le meunier, c'est qu'on a trouvé chez lui, dans la poche de l'habit qu'il portait le jour de sa course chez Minot, le titre d'une créance assez considérable. Ce titre n'est pas libéré. La position du meunier, bien connue, démontre suffisamment qu'il n'a pu payer le percepteur. Les livres de la victime consultés font mention de la dette, et point de l'acquiescement. Enfin, la culpabilité du meunier est évidente. Seulement on pense qu'il avait un complice... La vaisselle de la table indique trois couverts... Done, on cherche encore; mais on trouvera.

Aristide ne répondit rien. Il était pris d'un froid de glace qui le tenait de la tête aux pieds. Ses yeux fixes questionnaient pour ainsi dire le fond de l'âme du vieux républicain.

Mais si cette âme de M. Bernier père était celle d'un homme pur et austère, elle était aussi celle d'un avocat. Il ajouta donc après un silence:

— Ce sera une belle cause! tu la défendras probablement...

Alors Aristide se leva, tout d'une pièce, et s'écria: — Pourquoi cela? — avec une expression si étrange, si indéfinissable, si effrayante, que le vieillard recula de trois pas.

— Mais tout simplement parce que tu es le premier avocat du département. Et puis, je plaçais pour Ortaillaud autrefois. Qui prendrait-il, voyons, pour défendre une pareille cause?

— Eh! que sais-je?...

— Il ne peut prendre que toi. Seulement, il s'agit de savoir si tu accepteras.

— Non, certes!

— Tu crois la cause désespérée? Le fait est que, si elle est brillante, je ne la vois pas très-bonne. Mais tu l'étudieras! On trouve quelquefois dans les causes les plus compromises des ressources inattendues.

Aristide se promenait avec agitation dans son cabinet. Il se demandait s'il n'était pas en proie à un cauchemar, et ce qu'il fallait penser de ce remplaçant que lui amenait une ironie de la Providence, ou une ressource de l'enfer. Les paroles de son père lui bourdonnaient aux oreilles comme un essaim de terreurs, mais, déjà, aussi, comme un essaim de tentations.

Depuis quinze jours, il vivait d'une vie machinale, pour ainsi dire. Effrayé de lui-même, il n'osait se contempler en face. Il croyait à peine à son crime. Il jetait parfois avec terreur un regard au butin qu'il avait rapporté et demeurait confondu.

Quel abîme était donc en lui-même? Il ne pouvait regarder au fond. Sa conscience oblitérée avait perdu dès longtemps toute clairvoyance. Il demeurait en échec devant les profondeurs sombres de son âme comme devant ces ténèbres extérieures dont parle l'Écriture, et que notre intelligence finie ne saurait concevoir.

L'instinct de la défense et de la conservation lui avait composé un masque impassible et froid pour accueillir l'annonce de l'assassinat. La certitude que le soupçon ne pouvait l'atteindre, la résolution de ne pas lui laisser le temps de prendre corps s'il commençait à poindre, et peut-être je ne sais quel défi porté à la destinée, l'avaient tenu face à face avec le danger.

(A continuer.)

L'PIED QUI R'MUE.

(RENGAINE NORMANDE.)

PAROLES ET MUSIQUE DE PAUL AVENEL.

Moderato.

J'ai un pied qui

r'mue Et l'au-tre qui ne va guè-re, J'ai un pied qui r'mue Et l'au-

2e Couplet.

Ah! di - tes

moi qui vous a don - - né, Ah! di - tes



tre qui ne va plus.

1er Couplet.

Ah! di - tes

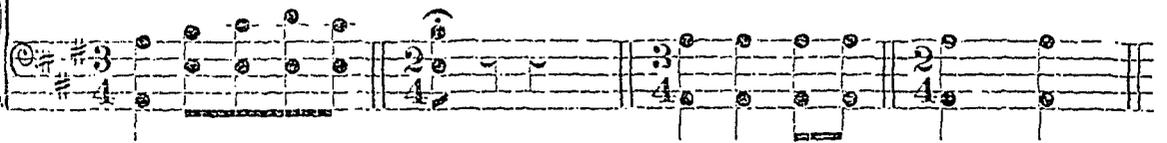
moi qui vous a don - - né, Ah! di - tes



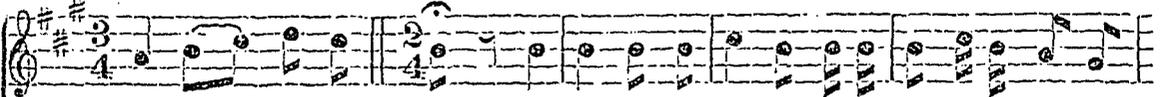
moi qui vous a don - né ce beau fi - - chu que vous a - - vez, ce beau fi -



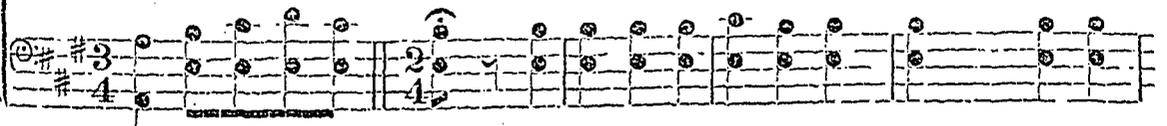
moi qui vous a don - né ce beau bou - quet que vous a - - vez, ce beau bou-



chu que vous a - - vez Mon-sieu' c'est m'namant quand je le vois j'ai le cœur ben



quet que vous a - - vez Mon-sieu' c'est m'namant quand je le vois j'ai le cœur ben



ai - se, Mon-sieu' c'est m'namant quand je le vois j'ai le cœur con - tent.

ai - se, Mon-sieu' c'est m'namant quand je le vois j'ai le cœur con - tent. J'ai un pied qui

r'mue Et l'au - tre qui ne va guè-re, J'ai un pied qui r'mue Et l'au-

tre qui ne va plus!

Ah! dites-moi qui vous a donné (bis.)
Ce r'gard fripon que vous avez (bis.)
Monsieu' c'est m'namant, etc.

Ah! dites-moi qui vous a donné (bis.)
Ce teint si frais et si rouget (bis.)
Monsieu' c'est m'namant, etc.

Finale. Ah! dites-moi si je vous faisons (bis.)
Tous les présents qu'il vous a faits (bis.)
Monsieu' nia q'm'namant
Qui peut fair' quequ'chose qui m'plaise,
Monsieu' nia q'm'namant
Qui peut faire mon contentement.
J'ai un pied, etc.